

Déclaration liminaire du Sgen-CFDT Vosges CDEN du 3 mars 2022

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs membres du CDEN,

Notre première déclaration liminaire de l'année 2022 aura pour finalité de dresser un état des lieux du système éducatif français et de la situation des personnels qui y travaillent.

Cela à la suite du vaste mouvement de mobilisation et de grève du 13 janvier 2022.

Ce mouvement est sans aucun doute le révélateur d'une crise de confiance qui traduit un malaise réel et sérieux. Ce malaise s'articulant autour d'une triple temporalité, du court, du moyen et du long terme.

-Rupture de confiance sur le court terme dans la capacité de gestion de la pandémie, avec l'accumulation de protocoles sanitaires ingérables, la protection des personnels vécue comme n'étant pas prioritaire

-Crise de confiance sur le moyen terme face aux enjeux de transformation du système éducatif, avec une gouvernance problématique par un ministère qui consulte souvent les acteurs mais qui ne les écoute pas.

-Déficit de confiance dans les perspectives du long terme, à cause d'un déclassement professionnel et salarial généralisés entraînant un sentiment de dévalorisation permanente.

La refondation du système éducatif doit désormais s'inscrire comme une urgence au même titre que celle de l'urgence climatique.

Le dialogue social reste un outil indispensable pour retisser des liens moins verticaux. Suite au mouvement du 13 janvier, nous constatons une amélioration des échanges.

Localement, comme nationalement, ce dialogue social ne doit pas être qu'une façade, dans des instances où on ne fait que nous écouter... Nous attendons que lors de nos discussions nos propositions soient reconnues comme allant dans l'intérêt des collègues et suivies d'actions visibles.

Concernant la carte scolaire 2022 dans le 1er degré : rien de nouveau sous le soleil : toujours la même équation difficile à résoudre. La rentrée de septembre 2022 sera marquée par une nouvelle baisse démographique dans les écoles publiques.

Avec une dotation 0 pour les Vosges et des priorités nationales à respecter (notamment l'évolution des décharges de direction, le dédoublement en REP, le plafonnement à 24 des GS/CP/CE1), cela a malheureusement induit beaucoup de fermetures et peu d'ouvertures.

Dans le second degré, l'objectif annoncé au niveau de notre académie de réduire les effectifs de classe en 6° est louable. Sa mise en œuvre doit pourtant reposer sur une augmentation des dotations horaires des établissements. En effet, il n'est pas question de répondre à cet objectif institutionnel à moyen constant, c'est-à-dire en prenant sur la marge d'autonomie des établissements. Il est en effet inconcevable de faire des sacrifices localement en ponctionnant des heures sur des projets déjà en place et qui font la preuve de leur efficacité au quotidien (groupe en science, section sportive et théâtrale,...).

Pour le Sgen-CFDT, il est donc temps de rendre concrètes toutes les annonces et de reconnaître l'engagement des personnels. Seul des investissements conséquents permettront aux métiers de l'Éducation nationale de retrouver leur attractivité et de rendre le système éducatif plus inclusif et robuste.

Merci de votre attention.